

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: . . . et que ce n'est certainement pas une bonne chose et que cela va à l'encontre des traditions démocratiques du Canada?

Des voix: Bravo!

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, c'est regrettable que le Règlement de la Chambre ne parle pas de la possibilité de poser ces questions directement au député d'Oshawa.

Une voix: C'est le même parti.

M. MacGuigan: Je ne suis pas en mesure de confirmer tout ce qu'a dit le député. Je crois savoir que le député d'Oshawa présidait la récente réunion de l'Internationale socialiste qui portait sur la situation au Salvador.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: C'est incroyable.

● (1450)

M. MacGuigan: Les membres de l'Internationale socialiste ont adopté une attitude sensiblement différente à l'égard de la situation salvadorienne et des événements du Nicaragua parce que les parties en cause dans les pays voisins du Salvador n'ont pas adopté une position aussi intransigeante que le député d'Oshawa l'a déclaré.

Madame le Président, j'ai maintenant les chiffres que le député de Victoria a demandés plus tôt et, si vous me le permettez, je profiterai de ce que j'ai la parole pour les lui transmettre.

En 1980 nous avons exporté du matériel militaire d'une valeur de 5.5 millions de dollars . . .

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Le député de Lotbinière.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE SI LE POURCENTAGE PERÇU PAR LE QUÉBEC SUR LE PRIX DE L'ESSENCE À LA POMPE EST SUPÉRIEUR À CELUI PERÇU EN ALBERTA

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Compte tenu de la situation actuelle au Québec au sujet de la situation de l'essence et des détaillants d'essence, beaucoup de Québécois se demandent quelle part prend la province de Québec au niveau de la taxe sur l'essence à la pompe même, j'aimerais donc demander au ministre quels sont effectivement les détails de ce pourcentage que la province de Québec perçoit et s'il est vrai que la province de Québec

perçoit un pourcentage sur le prix de l'essence à la pompe supérieur à celui de la province de l'Alberta.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, la différence entre le prix d'un litre d'essence au Nouveau-Brunswick et en Ontario par rapport au Québec à l'heure actuelle est d'environ 7c., c'est-à-dire que le litre d'essence au Québec coûte environ 7c. de plus. En ce qui concerne le pourcentage pris par le gouvernement du Québec, il est non seulement plus élevé que celui perçu par le gouvernement de l'Alberta, mais il est à peu près le même que le pourcentage conjoint pris par le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral, savoir que le gouvernement du Québec au mois de mars prenait 27.7 p. 100 du prix de l'essence alors que le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral ensemble prenaient 28.2 p. 100. Cela indique le pourcentage très considérable que le gouvernement du Québec prend sur le litre d'essence. Ce pourcentage est supérieur à celui pris par toute autre province au pays.

* * *

[Traduction]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA PERCEPTION DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE DANS LE CAS DES PÊCHEURS

M. Mel Gass (Malpègue): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Je me rends compte que ce n'est pas un bon jour pour lui demander des faveurs.

M. Nielsen: Il est d'une humeur massacrant?

M. Gass: Ma question concerne la réglementation applicable aux pêcheurs concernant la déduction à la source de l'impôt sur le revenu. Je rappelle aussi que les pêcheurs sont les seuls entrepreneurs indépendants qui doivent payer l'impôt sur le revenu à l'avance, au moment où ils vendent leurs poissons aux conserveries.

La semaine dernière, nous avons passé deux jours en compagnie de groupes de pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils nous ont surtout parlé de la déduction de l'impôt sur le revenu à la source. Le ministre voudrait-il me dire s'il y a eut des pourparlers dernièrement concernant les déductions d'impôt à la source auxquelles sont assujettis les pêcheurs de la région atlantique?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): Madame le Président, cette disposition figure dans le budget déposé par le ministre des Finances. J'ai été moi-même un de ceux qui lui avait demandé de réexaminer cette question et ce faisant, je donnais suite à une requête qui m'était parvenue des pêcheurs eux-mêmes.

Des voix: Oh, oh!